Zeitschrift: Revue suisse de numismatique = Schweizerische numismatische Rundschau

Herausgeber: Société Suisse de Numismatique = Schweizerische Numismatische Gesellschaft

Band: 17 (1911)

Artikel: Médailles genevoises décernées au "secours suisse" du XVIIe au XIXe siècle

Autor: Demole, Eug.

Kapitel: [Introduction]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-172626

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

MÉDAILLES GENEVOISES

DÉCERNÉES AU « SECOURS SUISSE »

DU XVIIe AU XIXe SIÈCLE

L'histoire de Genève comprise entre le XIe siècle (accession à l'Empire) et le XVIe siècle (Réformation) est une des plus agitées que l'on connaisse.

L'évêque et prince de Genève qui, pendant plusieurs siècles, avait lutté contre les empiètements des comtes de Genevois, vit, en 1264, une partie des citoyens de Genève accepter la protection que leur offrait le comte Pierre de Savoie. Ce prince s'empara du château du Bourg-de-Four, résidence et berceau de la maison des comtes de Genevois. En 1287, un second château, celui de l'Ile, qui appartenait à l'évêque, passa entre les mains d'Amédée V, comte de Savoie, qui, un peu plus tard, s'empara de la juridiction du Vidomnat.

Pendant ce temps et à la faveur de ces troubles, les citoyens de Genève se constituèrent en commune et la guerre continua entre l'évêque, le comte de Savoie et celui de Genevois, auquel se joignit parfois le comte de Faucigny.

A la fin du XIVe siècle, la maison de Genevois s'éteignit en ligne directe, et, quelques années plus tard, le comte de Savoie devint, par acquisition, propriétaire des domaines de cette maison.

Depuis Amédée VIII qui fut comte, puis duc de Savoie, pape sous le nom de Félix V et enfin administrateur de l'évêché de Genève, les évêques de ce diocèse

furent tous des princes ou des créatures de la maison de Savoie. Désormais la lutte séculaire est circonscrite entre les ducs de Savoie, d'une part, aidés des évêques de Genève qui font des efforts incessants pour s'emparer de cette ville, et les citoyens, d'autre part, qui combattent désespérément pour conserver leur liberté.

Cette lutte est inégale, insensée même, par la disproportion des forces en présence, mais les Genevois ne se laissent pas abattre ; dès le début du XVIe siècle, ils ont jeté les yeux sur les villes suisses, et c'est de là que leur viendra le secours.

Au mois de février 1519, malgré tous les efforts de Charles III, duc de Savoie, une alliance est conclue entre la ville de Genève et celle de Fribourg, suivie en 1526 d'un second lien entre Berne et Genève : tel fut le point de départ de l'union de Genève à la Suisse, union qui ne devait être consommée que près de trois siècles plus tard.

Cependant la Réforme de l'Église faisait de grands progrès. Berne l'avait admise en 1528, mais Fribourg l'avait rejetée ; Genève hésitait. Le Conseil de Fribourg avait déclaré qu'il renoncerait à l'alliance le jour où la Réforme serait reçue à Genève, mais les Conseils de cette ville durent céder aux vœux du peuple, et le 1er mars 1534, l'Évangile fut ouvertement prêché au couvent de Rive.

Genève ne fut plus alors unie qu'à Berne. Cette alliance, renouvelée le 27 août 1536, le fut encore le 9 janvier 1558. Un des articles portait que l'un et l'autre des États se devaient réciproquement secours en cas de guerre. Le 18 octobre 1584, une nouvelle alliance fut conclue entre Zurich, Berne et Genève, et cette fois à perpétuité. Les États contractants se promettaient aide réciproque, Genève devait payer la moitié des frais de secours ; l'alliance particulière avec les Bernois fut abolie.

Désormais, Genève devait être à plusieurs reprises secourue, soit à cause des entreprises de son puissant voisin le duc de Savoie et de ses démêlés avec la France, soit pour venir en aide au gouvernement de la Seigneurie, qui avait souvent à lutter contre une bourgeoisie devançant peut-être les temps dans ses aspirations démocratiques.

Le « Secours suisse », comme on l'appelait, a été l'occasion, pour le gouvernement de Genève, de distribuer des médailles que nous allons décrire, en parlant en même temps des événements qui avaient nécessité l'envoi des troupes suisses [1].

I. — Médailles distribuées aux officiers de la garnison suisse envoyée à Genève lors de l'envahissement de la Savoie par l'armée française, 1692-1697.

Les premières médailles, authentiquement délivrées aux officiers suisses par le gouvernement de Genève, datent de 1692.

Le duc de Savoie, Victor-Amédée II, humilié des exigences de Louis XIV, était entré dans la ligue d'Augsbourg. Il fut vaincu par Catinat à Staffarde, le 18 août 1690, et la Savoie fut envahie par l'armée française. Genève reçut alors une garnison suisse pour renforcer ses milices.

Au commencement de 1692, deux cents hommes de Zurich arrivèrent à Genève et repartirent au mois de juin ; trois cents soldats de Berne, qui s'étaient joints à eux, séjournèrent au contraire cinq ans dans la ville, qu'ils ne quittèrent qu'en 1697. Vers le milieu de 1692, le Conseil trouva à propos de donner aux officiers de

[1] Nous sommes heureux de remercier ici M. Émile Rivoire, notaire à Genève, qui a bien voulu revoir les épreuves de ce petit travail, ainsi que MM. Francis Reverdin et E. Burnet.